

## **Séance du 07 mars 2025**

Absents excusés ayant donné pouvoir : S Mery à A Gozard, S Zamora à AS Le Fleche

Au cours de la séance, le Conseil Municipal a

- décidé d'accorder la subvention de 3 700 € au Centre Hospitalier de Montluçon Nérès les Bains afin de contribuer au financement du TEP-SCAN.
- décidé le versement d'une subvention de 250,00 € pour le financement d'un voyage scolaire en Angleterre de 5 élèves du Collège François Peron domiciliés sur notre commune.
- décidé l'adhésion de la commune au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Allier.
- décidé la dissolution de la Caisse des Ecoles.
- décidé de mettre en place un contrat collectif prévoyance à adhésion obligatoire.
- mandaté Monsieur le Maire pour signer une convention de développement de la lecture publique avec le Département de l'Allier.